FORMATION DES BÉNÉVOLES

Plan de formation & de compétences

Intitulé : « La structure associative des enseignements artistiques aujourd'hui »

Objectifs & compétences :

- ✓ Connaître le milieu associatif et son fonctionnement
- ✓ Connaître tous les paramètres d'une structure des enseignements artistiques
- ✓ Connaître les obligations et actualités juridiques
- ✓ Comprendre la place du bénévole au sein de l'association et répondre aux questions
- ✓ Comprendre le rôle, les missions du bénévole

Publics visés :

- ✓ Membre de bureau d'une structure associative des enseignements artistiques (musique, danse, théâtre)
- ✓ Membre d'un conseil d'administration d'une structure associative des enseignements artistiques (musique, danse, théâtre).

Pédagogie :

Participative, s'appuyant sur les expériences des personnes et des intervenants.
Les échanges sont largement sollicités, et la conduite de projet est au cœur des objectifs.
Apport théorique, mise en situation… complètent ces échanges.

Finalités :

- ✓ L'organigramme des différents membres de l'association.
- ✓ Réaliser ou améliorer le projet d'établissement.
- ✓ Etablir un projet pédagogique au sein de l'association.
- ✓ Les différents moyens financiers de fonctionnement.

Durée : 3 jours

Lieu : 5, impasse du tertre 44470 CARQUEFOU – Salle de formation.

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives
Siège Social : 12 Rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU
Tél : 06 10 83 39 88 ou 02 53 78 12 37 - Mail : ansep2a@gmail.com
www.ansep2a.fr
N° Siret : 494 018 880 000 18 ◈ APE 9499Z ◈ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ◈ N° INPI 14/4090997
Association d'intérêt général

COMPETENCES - PROGRAMME & PLANNING

A/ COMPÉTENCES SUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

- ✓ **Promotion P3 : Samedi 7 Novembre 2020**

Module 1 - Etude de la situation - Durée : 2h

- Présentation de la formation par l'ANSEP2A
- Présentation et situation de chaque bénévole
- La place des écoles associatives sur le territoire

Module 2 - Les principaux paramètres - Durée : 5h

- L'association
- Statuts
- Règlements intérieurs
- Réglementations obligatoires
- Le projet d'établissement garant du fonctionnement

B/ COMPÉTENCES SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- ✓ **Promotion P3 : Samedi 28 Novembre 2020**

Module 3 - Place du bénévole - Durée : 3h

- Paramètres d'une école associative artistique
- Difficultés rencontrées et questionnement pour chaque administrateur
- Relation avec la Mairie, le Conseil Départemental…

  Les tâches de chacun – Qui fait quoi ? Organigramme

  Le projet pédagogique

Module 4 - Eléments financiers - Durée : 4h

- Convention collective, contrat de travail et salaire
- Budgets prévisionnel & réel. Bilan
- Les différents financements possibles
- Comptabilité

C/ COMPÉTENCES SUR LE MANAGEMENT

✓ **Promotion P3 : Samedi 12 Décembre 2020**

Module 5 - Perspectives - Durée : 7h

- Travail à mettre en place dans sa propre structure
- Evolution de l'association
- Création d'un réseau entre association. Echanges
- Gestion d'une équipe pédagogique
  Relation avec le coordinateur, les professeurs et les autres salariés
  Le travail d'équipe
- Le projet de formation de chaque salarié
- Réponses aux questions diverses
- Bilan de la formation

NB : Merci de nous indiquer les thèmes que vous aimeriez travailler en plus.

Intervenant : M. Jean Pierre SIMON, Président de l'ANSEP2A

D'autres personnes pourront intervenir en fonction des besoins.